



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Filière bois

Question écrite n° 40733

Texte de la question

M. Martin Malvy appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les conséquences de la crise de l'industrie papetière qui affecte les différents secteurs de la filière bois (4 200 entreprises, 22 000 emplois) et notamment le secteur de l'exploitation forestière. Privés des débouchés papetiers, les sylviculteurs récoltent actuellement une production qu'ils doivent vendre en dessous du prix de revient et se trouvent de plus en plus souvent privés d'activités. Ainsi, en Midi-Pyrénées, près de 600 emplois sont menacés. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre afin de mettre en place un financement exceptionnel des stocks de bois de papeterie, dans l'attente d'une reprise durable de la production des usines.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention sur certaines conséquences de la crise de l'industrie papetière. Nous observons, en effet, depuis la fin de l'an dernier, une dégradation des prix mondiaux de la pâte à papier, qui a conduit certaines usines à suspendre leur activité, éventuellement durant plusieurs semaines. Des repercussions inévitables en ont résulté pour les entrepreneurs de travaux forestiers qui ont dû cesser leur activité, comme pour les transporteurs de grumes. Les scieries ont également été affectées par l'absence de débouchés de leurs produits connexes. Concernant plus spécifiquement la question relative au financement des stocks de bois de papeterie, le ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation n'envisage pas d'intervenir. Par contre, il apparaît que les fluctuations conjoncturelles ne peuvent être durablement surmontées que par une amélioration de la compétitivité des entreprises et un développement des débouchés du bois. Tel est le sens des réflexions menées dans le cadre de la préparation de la loi d'orientation agricole et forestière, qui sera présentée au Parlement, pour discussion et adoption, en 1997.

Données clés

Auteur : [M. Malvy Martin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40733

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 1996, page 3601

Réponse publiée le : 2 septembre 1996, page 4695